

Communiqué officiel

Le Tribunal de Commerce de Dijon vient d'ordonner la liquidation de Robin Aircraft et de décliner, pour insuffisance ou incompatibilité, les trois offres de reprise qui lui étaient soumises.

Une douche froide tombe sur les épaules de tous ceux qui ont participé ou encouragé l'aventure.

La dureté des temps et les limites humaines de l'équipage nous forcent à mettre un genou en terre.

Mais elles ne nous forcent pas à abandonner.

CEAPR (Centre Est Avions Pierre Robin) est debout, au service et aux côtés de tous les fidèles des avions Robin.

CEAPR va prendre à son bord tous les compagnons Robin qui pourront et voudront continuer à faire vivre et grandir les savoir-faire uniques amassés depuis tant d'années par une longue suite d'artisans de grand talent.

Et quand demain la communauté des passionnés du DR400 et du Cap10 le voudra et que les conditions du marché le permettront, nous serons prêts.

Casimir PELLISSIER
Président de Robin Aircraft

